









## Répondons tous présents à la manifestation du 15 mars






Ceci n'est qu'une première étape dans notre combat

Conscient de la gravité de la situation, l'Ordre National des Chirugiens-Dentistes a décidé une grande campagne d'information « Sauvons Nos dents » et Stop au “ Dentiste-bashing”. Elle comprendra :

-  un film de 1' sur TF1 le 15 mars, dans l'écran publicitaire après le JT de 20H
-  des annonces en presse quotidienne nationale et régionale, presse magazine, presse pro... pendant plusieurs semaines
-  une action sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Youtube)
-  un site internet : [www.sauvonsnosdents.com](http://www.sauvonsnosdents.com)
-  une campagne de Relations Presse puissante
-  du matériel pour vos cabinets (affichettes et dépliants)

S'il est impératif que le projet de Loi de Santé soit retiré, il restera le problème principal « **les réseaux de soins** » et l'obligation pour les employeurs en 2016 de fournir à leurs salariés une complémentaire santé. En coulisse, un combat sans merci a lieu actuellement entre les membres de l'UNOCAM (mutuelles et assureurs) pour gagner ce marché à coup de regroupement. Pour eux, seuls les plus gros et les mieux implantés survivront, l'enjeu se chiffrant par milliards d'euros.

A leur idée, il ne restera plus qu'à imposer aux professionnels de santé et aux patients, leurs réseaux de soins avec en corollaire :

-  La perte du choix du praticien pour les patients
-  La perte du choix thérapeutique pour l'orthodontiste
-  La perte du secret médical, déjà bien écorné
-  Le tiers-payant obligatoire
-  Le plafonnement des honoraires ou leur baisse, entraînant non pas une meilleure accessibilité aux soins (qui est déjà réelle par la CMU-C et les ACS) mais, un arrêt de la mise en place des innovations et de la qualité des soins qui font de notre profession une des meilleures au monde.

Ceci dans un seul but : améliorer le versement des dividendes aux actionnaires de ces groupes.

Nous basculerons ainsi, dans un système proche du système de Santé public anglais mais géré par le privé pour le dentaire.

Même si nous refusons ce système en n'adhérant pas dans un premier temps à ces réseaux, le système à la longue nous broiera si nous ne faisons rien.

Afin d'éviter cela, notre Syndicat a décidé d'amplifier sa campagne d'information sur la « Liberté de choix du patient de son orthodontiste » auprès des médias et des politiques.

## Soutenez-nous en adhérent au SFSO

en téléchargeant le bulletin d'inscription sur notre site [www.sfsso.fr](http://www.sfsso.fr)

Secrétariat: Tél. : 01 40 03 04 37 - Fax: 01 40 03 04 36 - E-mail: [secretariat@sfsso.fr](mailto:secretariat@sfsso.fr)

8, Avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS - [www.sfsso.fr](http://www.sfsso.fr)